



Mutuelle Générale de Prévoyance

Par Oxford73

Bonjour,

J'ai été opéré de l'épaule. Sans perte de salaire car abonnement prévoyance. Maintenant que mon employeur me reconnait en maladie professionnelle fait un rappel de salaire donc la MGP me réclame ce qu'ils m'ont versé mais la somme est plus élevée que mon employeur me donne.

Ma question est simple, d'après vous, est-ce que la somme doit être identique ?

A l'avance, je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement